

# LE SPECTATEUR

PAGÉ & BILAUDEAU, PROPRIÉTAIRES.

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

## COMITÉ CENTRAL

Le comité central des Libéraux-conservateurs est dans l'ancienne salle de police, rue de l'Eglise (Cathéd.) près du magasin de tabac de M. Jos.-N. Fortin.

## Grande Assemblée contradictoire

## Première canonnade de la campagne dans Ottawa

## MERCIER VIENT ET VOIT QU'IL SERA VAINCU

## J. M. McDougall enlève la place à l'assaut

## Rochon et Mercier ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes

La première grande assemblée contradictoire de la campagne dans le comté d'Ottawa, a eu lieu mercredi soir, dans la vaste salle de l'hôtel-de-ville.

M. Rochon, qui avait convoqué l'assemblée en invitant ses adversaires à le rencontrer, a réglé que la discussion durerait quatre heures, deux heures étant données à chaque parti, plus un quart d'heure de réplique pour lui ou un de ses amis.

M. Champagne, notaire, est venu proposer M. le Dr. Beaudin comme président. Puis il a expliqué qu'il n'y avait que trois orateurs qui auraient le droit de parler de chaque côté.

M. Rochon avait préparé cette assemblée de longue main, avec un soin jaloux, et il avait tenu bien caché jusqu'au dernier moment le nom des sommités libérales qui viendraient lui prêter le concours de leurs paroles et le prestige d'une grandeur déchu.

Il voulait frapper un grand coup, faire une action éclatante et porter la démoralisation dans le camp de ses adversaires. Mais il n'a remporté qu'un succès bien médiocre et nous ne serions pas surpris d'apprendre que le découragement veuille à sa porte depuis la nuit dernière.

Car enfin Hull est son château fort, sa dernière espérance, sa seule chance de succès, et M. Rochon a acquis la certitude, depuis mercredi soir, que Hull l'abandonne, Hull est divisé, Hull est contre lui comme le reste du comté.

Il n'y a pas à le nier, M. Tétreau se trouvait pris au dépourvu en présence d'un adversaire préparé, ayant à sa disposition une organisation complète, formée depuis longtemps et des mieux disciplinées.

Et malgré la claque réunie là pour faire une ovation à M. Rochon, à M. Mercier et à M. Lemieux, ont ils un orateur qui a été plus applaudi, mieux écouté et qui a produit un meilleur effet sur l'assemblée que M. J. M. McDougall?

Quelle vigoureuse harangue à l'emporte pièce! Comme l'échafaudage de mensonges et de faux-fuyants, pélabies érigé par M. Mercier, n'a pas tenu longtemps devant le feu nourri de son argumentation.....

M. McDougall est un tribun d'une force peu ordinaire. Sa logique serrée et son raisonnement juste porte la conviction dans l'esprit de ses auditeurs.

Ses phrases courtes, nettes et précises; sa voix forte, claire et vibrante soulève l'enthousiasme et provoque les applaudissements.

Oui, c'est un beau succès, un grand et légitime succès pour M. Tétreau et ses amis.

Il est passé le temps peu éloigné pourtant où les conservateurs ne pouvaient réussir à se faire entendre dans une assemblée des deux partis en notre ville.

Nous y voyons une preuve que notre population en général comprend la gravité de la situation, l'importance des grands intérêts en jeu dans la présente lutte et qu'elle n'est plus disposée à s'en laisser imposer par quelques criards ni à se laisser conduire aveuglément par la clique.

Nous y voyons enfin la certitude que M. Rochon en a perdu de sa popularité depuis qu'il endosse toutes les malversations de ses chefs à Québec.

Nos braves électeurs ne conservent pas longtemps le culte des idoles lorsqu'ils s'aperçoivent que leur confiance est mal placée, et M. Rochon devra descendre de son piédestal le 8 mars prochain.

## Discours de M. Rochon

Il donne des explications au sujet de l'armement de l'assemblée, qui devait avoir lieu dimanche soir, et reproche à M. Tétreau d'avoir laissé dire, par ses amis, dans des réunions de comité, que les Rév. Pères Oblats n'étaient pas sympathiques à sa candidature. Il est en droit de dire qu'il aurait pu tenir son assemblée, s'il l'avait voulu.

Notre ex-député parle un peu de son chef, M. Mercier, et beaucoup de lui-même. Il rappelle son programme de 1890. On avait fait alors le procès du gouvernement Mercier et il avait été élu pour 5 ans par une majorité considérable. Il prévoit d'avance que ses adversaires vont répéter tout ce qu'ils ont dit dans le temps et soulève encore les mêmes questions.

M. Rochon dit avoir été à Québec, y avoir travaillé, fait une session et exécuté une partie de son programme lorsque l'événement de l'automne dernier est arrivé, c'est-à-dire ce qu'on appelle le coup d'Etat.

Il déplore tout ce qu'on a fait en l'absence de M. Mercier. On l'a accusé de vol, de pillage, enfin il n'y a pas de mots assez grossiers qu'on n'ait pas dit contre lui. Et M. Mercier, dans une position des plus critiques qu'un homme puisse se trouver, a eu recours à la constitution. Il a voulu convoquer la législature, mais un despote l'en a empêché.

Vous allez entendre dire, ajoute-t-il, que M. Mercier est voleur, que ses amis sont des voleurs. (Des voix: c'est vrai). Comment puis-je vous dire si M. Mercier est coupable lorsqu'il n'est encore venu à ma connaissance. Qu'est-ce qui est venu devant nous, députés? Mavez-vous envoyé en chambre pour agir en honnête homme ou comme une marionnette?

Les journaux conservateurs veulent que M. Mercier soit coupable. Si les accusations étaient venues devant la Législature et la preuve faite, lui, le représentant de 70,000 âmes, lui, le représentant d'un comté où il y a 20,000 électeurs, aurait-il continué à supporter un tel gouvernement si son administration était aussi mauvaise qu'on le prétend. (Voix: oui, oui).

Le gouvernement Mercier est coupable ou il ne l'est pas. Pourquoi tant de commissions, pourquoi tant de enquêtes?... Nos adversaires vont vous dire qu'ils ont renvoyé un gouvernement malhonnête pour le remplacer par un gouvernement plus honnête.

On appelle l'hon. De Boucherville un honnête homme, assure-t-on. C'est le père de la dette provinciale. Il a trouvé autrefois, en arrivant au pouvoir, un million de piastres dans le coffre public et lorsqu'il en est parti il laissait une dette de 12 millions. Il lui reproche de ne pas être responsable et de se cacher derrière sa place de conseiller législatif et de sénateur.

Il a fait passer une loi en 1875 qui prenait les municipalités à la gorge.

Si une municipalité avait eu subsidé à un chemin de fer, comme le comté d'Ottawa qui avait décidé de donner \$200,000 au chemin de fer du Nord, De Boucherville aurait dit: Si le comté d'Ottawa ne paie pas, faite le vendre. Heureusement que M. Devlin, père, a pu empêcher cela.

M. de Boucherville est le même qui, il y a 12 jours à peine, laissait d'envoyer des centaines de mille piastres à Kingston pour assurer l'élection d'un député tory, et \$5,000,000 pour un canal dans Soulanges. (Rires).

Parle des affaires fédérales que De Boucherville approuve, le vote de confiance sur la langue française, puis donne un caractère à chacun des membres du cabinet de Québec, les honorables MM. Casgrain, Flynn, Beaubien et Pelletier. Il discute un point du programme de M. Tétreau relativement à la saisie du salaire des ouvriers, touche à sa fameuse loi des mines et termine en s'écriant: "Qu'on vienne donc me reprocher le m'indire méfait politique!"

Il restera convaincu que le 8 mars prochain les électeurs montreront qu'ils ont su comprendre les privilèges de la constitution.

Voilà un résumé très fidèle du grand effort oratoire de M. Rochon. Nous avons tenu à le reproduire aussi complètement que possible afin d'avoir le plaisir de le disséquer dans une série d'articles et d'en montrer les points faibles.

Nous nous apercevons à la vérité de ne pas dire que M. Rochon a daigné s'occuper de notre journal dans son discours. Il a parlé de SPECTATEUR en termes amers et de manière à nous faire comprendre qu'il ne nous aime pas du tout. C'est un accès de bile qui n'a pu contenir sans doute et que nous lui pardonnons de grand cœur.

## DISCOURS DE M. TETREAU

M. Tétreau monte à son tour sur l'éstrade et il est accueilli par les plus vives acclamations. On lui a fait en quelque sorte une ovation, aussi bien qu'on avait fait précédemment à M. Rochon.

M. le notaire Tétreau n'ayant pas avant cette lutte pris une part bien active à la politique, n'est pas encore un orateur rompu au métier de la parole et familier avec les secrets de l'art oratoire. Cependant il s'exprime avec facilité et tient le langage d'un homme d'affaires. On voit qu'il y a eu lui l'étoffe d'un bon député et qu'il ne lui manque qu'un peu de pratique.

M. Tétreau a commencé par dire que tout le monde, si ce n'est peut-être M. Rochon, connaissait les accusations portées contre M. Mercier et ses amis, accusations bien et dûment prouvées, au Sénat d'abord, puis devant la Commission royale nommée par le lieutenant-gouverneur Angers.

M. Tétreau donne un bon résumé de cette honteuse transaction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Comme nous avons déjà relaté toute l'affaire dans nos deux dernières éditions, nous ne répéterons pas ce que le candidat libéral-conservateur en a dit.

M. Tétreau a de plus parlé de l'affaire Langlais, dans laquelle \$25,000 ont passé au crédit de M. Mercier et \$24,500 sont tombées dans les goussets de Pacaud. Et tout cela a été prouvé d'une manière satisfaisante, établi par des preuves positives.

M. Tétreau aborde à son tour cette question de la constitution, dont ses adversaires parlent tant et derrière laquelle ils cherchent à s'abriter, à se cacher. Mais lui ont tant fait de tous à cette pauvre constitution qu'on voit bien clair dans leur jeu. Il trouve que le lieutenant-gouverneur a agi très sagement en ne permettant pas que ces accusations fussent portées devant la Législature, où un trop grand nombre de députés auraient été intéressés à blanchir les inculpés.

L'orateur cite comme preuve l'enquête faite devant la commission Malouin-Béique, ordonnée par la Législature il y a plus de deux ans et dont le rapport est encore à venir. Il dit que M. Rochon lui-même s'a reçu sa part tout le premier.

M. Tétreau relate alors ce qu'il a transpiré d'après les témoignages des dernières enquêtes, c'est-à-dire que M. Rochon aurait reçu \$3,000 pour sa part de boodlage.

M. Tétreau termine par un appel aux électeurs de lui accorder leurs suffrages le 8 mars prochain. Voilà en somme le discours de notre ami le notaire Tétreau. S'il n'a pas parlé aussi longuement que M. Rochon, du moins et qu'il a dit à paru être accueilli favorablement par l'assemblée et il s'est retiré au milieu des applaudissements.

## Les Complices

Pour faire cesser toute équivoque, nous devons ajouter que nous avons été priés de déclarer QUE M. MERCIER N'ABANDONNERA PAS SES AMIS MM. LANGELIER ET PACAUD, et qu'il ne reconnaît à personne le droit de lui imposer ses amis, de lui dicter sa conduite dans ses relations personnelles. — L'Electeur du 14 mai 1889.

\$256,181

C'est vous Electeurs qui portez cet Argent

Les Pirates du dernier régime

Nous donnons la liste des différentes sommes qui ont été payées à même le trésor public, aux boollers de Québec d'après la preuve qui en a été faite devant les Commissions :

## BAIE DES CHALEURS

Pour retirer trois billets faits par Pacaud et endossés par Mercier, C. Langelier et F. Pelletier.....	\$15 000
Pour retirer deux billets faits par Pacaud et endossés par Mercier, C. Langelier, C. A. P. Pelletier et J. Israël Tarte, M. P.....	8 000
Paiement fait pour et à l'avantage de M. Mercier.....	6 788
Do. à C. Langelier.....	9 291
Honoraires du Club Union de M. Duhamel.....	100
Paiement fait aux membres de la législature mais qui n'étaient pas membres du cabinet.....	1 582
Pour retirer un billet de Tarte endossé par C. Langelier.....	2 000
Pour l'enquête Tarte-McGreevy.....	1 000
Dépenses d'élections.....	10 496
Dépenses personnelles de Pacaud.....	27 906
Argent dans les mains de Pacaud.....	25 456

## CONTRAT LANGLAIS

Déposé au crédit de M. Mercier et remis à M. C. A. Geoffrion, trésorier de fonds d'élections pour les Libéraux.....	25 000
Placé au crédit de Pacaud.....	24 500
Payé à Langlais et autres malgré le contrat pour fourniture de papeterie, au-delà de.....	18 000

## CHEMIN DE FER MONTREAL ET OTTAWA

Payé à Mercier pour fins électorales.....	5 400
Payé à M. Geoffrion.....	7 000
Crédit à Pacaud.....	7 000

## BRETON, SENEGAL, DEROME ET GOUIN

Payé par Breton à C. A. Geoffrion.....	1 500
Payé par Breton à Daveluy.....	500
Payé par Sénégal à Lomer Gouin, gendre du comte Mercier.....	4 500
Commission de Dérome à Gouin, gendre de M. Mercier.....	500
Commission Dérome à Daveluy.....	1 900

## CHEMIN DE FER DRUMMOND

\$7,762 envoyées par chèque par l'assistant secrétaire provincial Boivin à O. DES-MARAIS.....	7 762
Au crédit personnel de M. Mercier pour fins électorales.....	5 000

## AFFAIRE WHELAN

A MM. Mercier.....	16 350
Beausoleil.....	6 000
Pacaud.....	15 000
Carrier.....	2 650
Carrier et Langelier.....	3 000
Langelier.....	2 500
Hon. P. Garneau.....	4 950
Tureotte.....	2 650
Maire McShane.....	4 100
Sénateur Pelletier.....	800
Election de Cloran.....	3 000

Total.....\$256 181

Donc deux cent cinquante mille piastres de boodlage pris dans le coffre public.

## REPORTAGE ET INSPECTION

Si nous sommes bien informé, une nouvelle raison sociale aurait vu le jour sans tambour ni trompette dans notre bonne ville.

Comme la nouvelle société tiendra sans doute à faire ses preuves il sera probablement donné à chacun de nous de la voir à l'œuvre.

Toutefois nous pourrions au besoin tenir nos lecteurs au courant de ses opérations, autant que la nature des actes en permettra la possibilité.

Puisque la loi exige des avis quant aux fins de toute association de ce genre, nous soumettons humblement le projet suivant :

## AVIS DE SOCIETE

## TALBOT & VIAU

## REPORTAGE ET INSPECTION

F.-X.-A. Talbot, avocat, correspondant spécial du Canada et du Canadien etc., etc.

Et T. Viau, inspecteur de mines sous l'ère du gouvernement Mercier, etc., etc.

S'associent et consentent à s'aider mutuellement pour les fins suivantes :

Le dit Talbot sera chargé de défendre la clique Rochon, Champagne et Cie dans le Canada et le Canadien, etc.

Il rédigera au besoin une petite feuille locale si les grands journaux ne suffisaient pas à maintenir la clique à flot, etc.

Le dit Viau s'occupera pour sa part de la surveillance des mines à exploiter dans la cité de Hull au profit de la clique etc.

Il sera tenu de faire ses rapports journalièrement au siège et principal lieu d'affaires de la dite clique, etc.

Quant à l'inspection des mines en dehors de la cité de Hull, le dit Viau ne s'engage à les faire qu'à près les élections provinciales, de crainte que ses services ne fassent trop défaut à la société s'il venait à s'absenter.

Et les associés pourront signer.

## AVIS

Ceux de nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous en avertir, s'ils tiennent à recevoir le journal régulièrement.

On voudra bien donner l'ancienne adresse en même temps que la nouvelle; cela est très important pour prévenir toute erreur.

L'ADMINISTRATEUR.

## NOTRE CIRCULATION

La circulation du SPECTATEUR dans les cités de Hull et d'Ottawa est plus grande que celle de tout autre journal français.

Notre circulation dans le comté et le district d'Ottawa est plus du double de ce que tout autre journal français.

Avis aux annonceurs.

## DEPOTS

LE SPECTATEUR peut être acheté au numéro aux adresses qui suivent :

HULL  
Librairie Ste-Anne, Mlle E. Séguin, 106, rue Principale, et 68, rue Inkerman.



**ST. JACOBS OIL**  
TRADE MARK

**GRAND REMÈDE**  
CONTRE LA DOULEUR  
GUÉRIT:  
**RHUMATISME**  
NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAËG,  
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX,  
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS,  
MAUX DE GORGE,  
ENFLEUREMENT, ENGELURES,  
ENTORSES, FOULURES,  
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

**NÉRÉE TÉTREAU**  
NOTAIRE A HULL  
Candidat Libéral-conservateur

## POUR LE COMTÉ D'OTTAWA

## ARRTEEZ

CE RHUME!  
Le SIROP pour le rhume  
DU DR JOHNSTON  
VA VOUS GUERIR.

VEND AU

## Medical Hall

CHEM

## COOKE & HELMER

Provinc de Québec  
DISTRIC D'OTTAWA,  
COUR SUPÉRIEURE  
No. 511  
FRANCIS YACANOK  
ROBERT ALLAN ci-devant de la  
Cité et du district de Montréal, ingé-  
nieur, actuellement de St-Henri, dans le  
dit District d'Ottawa.

James Johnson, ci-devant de  
Priest's Creek, dans le District d'Ottawa,  
mécanicien de moulin, (mill-wright) ac-  
tuellement de Paris-Beacon us.

Donné au...  
Ayant le...  
1892

A. DRI COLLE  
Protonotaire de la Cour Supérieure  
District d'Ottawa

## CAUTION.

Chaque torquette du  
**MYRTLE NAVY!**  
EST MARQUÉE

## T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES  
AUCUN AUTRE N'EST LE VRAI

Meubles Châsses, Dessins et...  
**Dr B. S. Stackhouse**  
CHIRURGIEN DENTISTE  
Bloc Goyette Rue Principale, Ottawa  
vis le bureau de Post.

Dents remplacées d'après le système  
tout-à-fait nouveau, 15 minutes après  
l'extraction des dents naturelles. Pas de  
douleurs. Gaz, chloroforme ou autres an-  
esthésiques.

## CATARRH

Le remède de Pico pour le catarrhe  
est le meilleur, le plus agréable à  
prendre, et le meilleur marché.

En vente chez tous les pharmaciens, en dépôt  
à l'adresse suivante: Ottawa, 117, rue  
St-Jacques, Warren, P.C., E. U. de 17/4.

Librairie Ste-Anne, Mlle E. Séguin, 106, rue Principale, et 68, rue Inkerman.

## Bryson, Graham & Cie.,

Le seul magasin de hardes à Ottawa aussi bien assorti et voulu que des centaines de parisiens d'automne et d'hiver pour hommes et garçons parce qu'ils gardent toujours ce que le public veut, sa qualité, patron et coupe.

## Bryson, Graham & Cie.,

LA PLUS GRANDE

MAISON POUR LES HARDES.

Grande vente au comptant:

HABILLEMENTS D'HOMMES,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

Chapeaux, Chemises,

CHAUSSURES,

Épicerie, etc., etc.

## Bryson, Graham & Cie.

Rue SPARKS, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"  
VENDREDI 12 FEVRIER 1892

Quant au scandale de la Baie de Chaleurs, je n'hesite pas à dire que c'est une fraude, une transaction malheureuse, qu'il faut condamner sans hésitation, qui ne peut être défendue.

Paroles de l'honorable Wilfrid Laurier, grand chef du parti libéral.

### CE FAMEUX DISCOURS

M. Rochon est un avocat habile, personne ne le conteste. Cependant, malgré toutes ses ressources oratoires et avec un discours étudié et préparé d'avance, dont chaque phrase avait été longuement méditée et mesurée avec soin, chaque mot étudié et pesé, il n'a pas été, au dire même de ses meilleurs amis, aussi fort qu'on s'y attendait.

Ce n'est pas que M. Rochon soit moins capable et qu'il ait moins d'esprit; tout au contraire. Le secret de sa faiblesse relative réside uniquement dans le fait qu'il est l'avocat d'une mauvaise cause.

Nous ferons une revue de son plaidoyer pour examiner la valeur de ses arguments.

Il a débuté en disant qu'il aurait pu tenir son assemblée dimanche soir, s'il l'avait voulu. M. La Paillette, de naïve mémoire, n'a jamais dit de plus grande vérité. On est toujours libre d'agir, même contre ses meilleurs intérêts. Seulement, ce n'est peut-être pas ce que M. Rochon aurait pu faire de mieux.

M. Rochon a remis en mémoire son programme de 1890, son fameux programme comme il aurait pu l'appeler. C'est dans ce mémorable document qu'il parle de la revendication de nos lots de grève et de nos droits de pêche et il en a fait un bel usage, vraiment.

C'est encore dans cette pièce accusatrice maintenant, que M. Rochon veut absolument faire revivre, qu'il dit que le gouvernement Mercier a rétabli l'ordre dans nos finances et mis la province en état de faire honneur à ses obligations. On sait maintenant de quelle manière, depuis le vote sur l'emprunt de dix millions.

Mais il vaudra mieux faire de ce programme, destiné aujourd'hui à produire sensation, une étude spéciale et élaborée et nous y viendrons.

M. Rochon a exprimé la crainte, puisqu'il en parlait à l'avance, que ses adversaires ne soulèvent à nouveau les questions qu'il considère comme réglées par sa réélection en juin 1890. Il a semblé croire qu'on n'aurait pas d'autres arguments contre lui, si non contre ses chefs. S'il n'est pas désabusé maintenant, il le sera certainement avant le 8 mars prochain.

Mais lui qui ne voulait pas qu'on retourne dans son passé et qu'on examine encore sa conduite depuis qu'il nous représente en parlement, il a certainement manqué en fouillant le passé de tous nos hommes publics d'aujourd'hui et en scrutant jusqu'au mobile, jusqu'aux intentions qui ont pu inspirer et guider les actes de chacun des membres du cabinet De Boucherville depuis 20 ans.

Si c'est là se montrer bien conséquent, nous n'y connaissons rien.

Et lorsque M. Rochon reproche à l'hon. De Boucherville la dette que son gouvernement a contractée pour construire le chemin de fer du Nord et aider à d'autres grandes entreprises publiques, il ne se montre pas plus sérieux.

Il est prouvé que M. Mercier a, non pas dépensé, mais gaspillé plus de millions que M. De Boucherville ne pouvait en employer pour des fins d'utilité publique, et M. Rochon ne s'en aperçoit pas.

De plus M. Mercier a favorisé des détournements que M. De Boucherville condamne et n'aurait jamais permis, et M. Rochon ne veut ni l'admettre ni le voir.

Nous comprenons que M. Rochon est aveugle par nécessité mais il n'en est pas ainsi des électeurs. Ils voient clair, eux, et ils le prouveront le 8 mars prochain.

### POURQUOI PAS ?

Le Canada n'avait pas un mot de personnalité à l'adresse de notre rédacteur dans ses éditions de mercredi et d'hier soir.

Nous lui tiendrons compte de ce bon procédé et nous ferons de même s'il n'y manque pas. On doit s'en prendre aux idées émises par un journal plutôt qu'à la personne même de l'écrivain.

Les injures ne sont pas des raisons et il faut des arguments pour répondre victorieusement à des arguments.

Mais lorsqu'on est attaqué sur un autre terrain il faut bien se défendre et nous ne sommes pas disposés à nous laisser détruire personnellement sans user de représailles.

Quel'on tape sur le SPECTATEUR tant qu'on pourra et nous n'y trouverons pas trop à redire, nous croyant de taille, bien que petit, à tenir tête à une bonne demi-douzaine de ceux qui ont essayé de se mesurer avec nous jusqu'à présent.

Mais quant à la personne de nos propriétaires, qu'on veuille bien ne pas y toucher.

La publication d'un journal est un état qu'on peut exercer aussi bien qu'un autre pour gagner sa vie.

Nous croyons donc avoir les mêmes droits que tout autre à faire valoir nos préférences politiques, suivant la mesure de nos capacités, et les moyens à notre disposition.

Après Soulages, Lennox que nos amis viennent d'enlever aux libéraux pour les Communes.

La réciprocité sans limite est en baisse.

### Grande Assemblée à Hull

Notre estimable confrère du *Monde* dit que les rédacteurs, M. Tétreau, était le mercredi soir, veut bien s'occuper de la lutte dans notre comté et nous prêter autant qu'il le peut son précieux concours.

Nous reproduisons ci-après le rapport qu'il donne de l'assemblée de mercredi soir. On verra que nos amis du dehors sont aussi bien que nous à la portée de se rendre compte du changement extraordinaire d'opinion qui se fait en notre faveur aussi bien dans ce comté qu'ailleurs.

Voici ce que dit le *Monde* :

Jamais, depuis un grand nombre d'années les conservateurs ont été applaudis dans la ville de Hull comme ils l'ont été hier soir, en dépit de la présence et des efforts oratoires de M. Mercier, que M. Rochon avait appelé à son secours.

Une grande foule encombra la salle municipale, à huit heures, lorsque l'assemblée s'est ouverte et que le Dr Beaudin en a été élu président. M. Rochon a parlé le premier et il a été suivi de M. Tétreau, le candidat du gouvernement.

Les deux candidats ont été accueillis avec autant de sympathie et d'applaudissements l'un que l'autre, ce qui a fait dire à une personne présente qu'il devait y avoir plus de conservateurs que de libéraux dans l'assemblée; car dix rouges font autant de bruit que cent bleus.

M. Mercier a été acclamé avec enthousiasme par ses partisans, mais son discours a été loin de produire l'effet auquel devait s'attendre M. Rochon. Il a parlé de la constitution, de son père, qui était un cultivateur, des 92 résolutions, de l'octroi du gouvernement responsable, de la révolution de 1837 et du sang des patriotes versé sur les champs de bataille et sur l'échafaud.

—Et notre argent volé? a demandé un des auditeurs.

M. Mercier a alors tenté l'explication des vols de la Baie des Chaleurs et de l'affaire Langlais. Il n'en a pas eu connaissance.

M. J. M. McDougall a répondu à M. Mercier par un maître discours, dans lequel il a fait ressortir vivement le ridicule des explications de M. Mercier. Ce fils de cultivateur reçoit des sommes de \$25,000 et on en dispose en son nom, et huit mois plus tard il n'en a pas encore eu connaissance. Des prodiges comme celui-là n'arrivent pas même aux millionnaires. Pour un fils de cultivateur, il allait bien M. Mercier! Réduit à vivre de l'intérêt de ses dettes avant d'arriver au pouvoir, dès qu'il est monté, il éclipse par son train de vie, les hommes les plus riches du pays.

M. McDougall a été applaudi autant et plus que M. Mercier. M. R. Lemieux, M. Beauchamp, ex-M.P.P., M. Devlin, M.P., et d'autres ont aussi porté la parole.

La ville de Hull, qui a toujours donné une majorité de plusieurs centaines de voix à M. Rochon, va probablement se diviser le 8 de mars.

En dehors de Hull, on affirme de toute part que M. Tétreau aura environ 800 voix de majorité.

Les centaines de mineurs qui sont privés de travail par la taxe imique de M. Mercier sur les mines se proposent d'en dire un petit mot à M. Rochon le jour de la votation.

Dit un organe mercieriste :

La longue liste des faits sur lesquels les conservateurs se proposent de faire une enquête ne contient rien qui soit de nature à indiquer qu'il existe la moindre preuve de culpabilité contre les anciens ministres. L'impudeur peut-elle aller plus loin?

Le *Canadien* se prononce contre les funérailles trop pompeuses et il critique en général la manière dont elles se font.

C'est bien, MM. les cliquards, rédez vos dernières volontés et après le 8 mars prochain, nous vous enterrerons avec le moins d'éclats possible.

### Echos de l'assemblée de mercredi soir

M. Rochon, au cours de sa harangue, s'est vanté d'avoir obtenu depuis qu'il nous représente d'énormes sommes d'argent pour les chemins de colonisation, dont une grande partie aurait été dépensée au profit des mineurs.

Voudrait-il nous dire où et quand?

M. Rochon pourrait en même temps dire aux électeurs combien il a été pris, sur les octrois de la dernière saison et à la requête des colons de la partie Nord de Templeton, pour ouvrir une route dans les 11 et 12<sup>e</sup> rangs du canton de Templeton, route d'utilité urgente afin de permettre aux pauvres colons de pouvoir se rendre à l'église, à Perkins Mills?

L'argent aurait-il été employé à des fins plus nécessaires ou bien si les octrois ont été trop rognés par la généreuse administration Mercier?

Tandis que M. Rochon nous dira combien il a été dépensé jusqu'à présent pour la route si nécessaire des 11 et 12<sup>e</sup> rangs de Templeton-Nord, il pourrait également nous renseigner sur ce qui suit :

Combien a-t-il été payé pour le chemin projeté conduisant aux mines du juge Dugas, — un proche parent de l'hon. Geo. Dahamel, ex-commissaire des terres de la Couronne, — dans le Gore de Templeton, où il n'y a pas de colon parce que le sol est impropre à la culture?

Da reste ces propriétés furent vendues comme terrains miniers.

Lorsque M. Rochon y sera, pourquoi ne parlerait-il pas des intérêts qu'il a dans ses concessions minières aussi bien que dans d'autres terrains miniers?

Les électeurs seraient curieux de connaître quel intérêt à M. Rochon de faire ainsi ouvrir des chemins au détriment de la véritable colonisation, puisqu'il permet que des sommes considérables soient détournées de leurs fins lorsque les colons n'ont pas de chemins et qu'ils sont obligés de prendre la route des Etats-Unis.

Combien a-t-il été gaspillé d'argent de la sorte durant les deux ou trois dernières saisons?

Les colons de la partie Nord de Templeton auront certainement quelque chose à dire à M. Rochon, le 8 mars prochain, sur ce sujet d'un intérêt vital pour eux.

Pour n'être que de pauvres colons, ils ne sont pas sans savoir ce qui se passe.

Des amis de M. Rochon ne se gênaient pas, hier, pour dire que la présence de M. Mercier à Hull, n'avance guère sa candidature.

C'est une preuve que le discours de M. Mercier n'a pas produit le bien qu'on attendait et que l'effet en a été nul.

C'est dû à la vigoureuse réplique de notre ami, M. J. M. McDougall.

Le manque d'espace nous met dans la nécessité de retarder à notre prochaine édition la publication du discours de M. Mercier et l'éloquent réponse de M. McDougall.

Nous ne pourrions le publier aujourd'hui sans les abrégés considérablement et nous croyons que nos lecteurs de la campagne préféreront retarder d'un numéro et lire un aperçu complet de ces discours.

A un moment donné, mercredi soir, pendant que M. McDougall parlait, la salle était tellement remplie d'une foule compacte qu'il était pour ainsi impossible d'y avoir accès.

On nous dit qu'il devait y avoir 2,000 personnes dans la salle de l'hôtel de ville et nous n'avons pas de peine à le croire.

Après M. Mercier et M. McDougall, les orateurs qui ont pris la parole sont M. Rodolphe Lemieux, avocat à Montréal, M. Beauchamp, ex-représentant des Deux-Montagnes, et M. Chs Devlin, le député aux Communes.

Le *Free Press* fait erreur en mentionnant le nom de M. N. Pagé parmi ceux qui assistaient à l'assemblée.

M. Pagé n'a pas encore pris une part active dans la lutte actuelle et il n'a pas l'intention de s'en mêler, à moins que les amis de M. Rochon ne puissent à travailler contre eux.

M. Pagé nous dit qu'il a avant tout les intérêts de la classe ouvrière à cœur et qu'il croit que les ouvriers doivent y regarder à deux fois avant de se lancer de propos délibéré dans la lutte.

Cela est bon comme un chef sans responsabilité comme Fanteux.

Le Dr Beaudin présidait l'assemblée mais il a partagé cet honneur avec M. le notaire Desjardins.

Dans une assemblée comme celle-là il devait y avoir deux présidents.

Le *Free Press* veut absolument que l'assemblée de mercredi soir soit un grand triomphe pour M. Mercier et les amis du gouvernement constitutionnel.

Alors c'est une victoire morale pour vous, MM. les libéraux.

Résumons les personnalités marquantes que nous avons remarqué à l'assemblée :

MM. Mercier, McDougall, R. Lemieux, Beauchamp, Devlin, E. Mallette, D. Tétu, N.-E. Cormier, J.-P. De Martigny, C. De Martigny, P.-T. Desjardins, Dr Oinnet, Dr E.-S. Aubry, Chs Ledue, W.-J. Cuzner, Maire Sylvaïn de la Pointe-Gatineau, Franchot, J. Martin, Buckingham, Dr Provost, etc., etc.

N'oublions pas le Canada.

Notre confrère de la capitale a fait son rapport de l'assemblée et il se conduit en grand enfant qu'il est. Un court rapprochement permettra d'en juger. Ce sont ses deux mots de la fin.

Il termine son compte-rendu en disant :

AUTRES ORATEURS

"M. J. M. McDougall succéda à M. Mercier et fut suivi de M. Rodolphe Lemieux, avocat à Montréal, M. Mallette vint ensuite ainsi que plusieurs autres orateurs. Puis l'assemblée se dispersa."

Et il finit ses commentaires ainsi : "L'assemblée d'hier soir assure l'élection de M. Rochon par une écrasante majorité."

Eh bien! s'il est aussi certain que M. Rochon va être élu qu'il est vrai que M. Mallette à pris la parole à l'assemblée de mercredi soir, les amis de M. Tétreau ne doivent pas douter du succès.

Et dire qu'un grand journal comme le *Canada*, qui a toutes les prétentions et qui tient à se mêler de nos affaires, ne soit pas mieux renseigné que cela sur des faits qui crévent les yeux à tout le monde!

C'est d'être trop volontairement aveugle.

M. Rochon, dans son discours, a jugé à propos de s'attaquer à notre journal. En cela nous ne devons pas trop récriminer, car LE SPECTATEUR le lui rend bien.

Mais cela ne saurait nous empêcher de demander si M. Rochon n'a pas dérogé en agissant ainsi.

Ses affidés de la clique, les seribes qu'il a à sa solde n'ont pas assez d'avanies à notre adresse, tant il nous trouve infime.

Nous appartenons pour eux au monde des infiniment petits.

Or si nous sommes si peu, si notre importance est nulle, pourquoi M. Rochon daigne-t-il s'occuper de nous au point d'en entretenir une assemblée de deux mille personnes?

Est-ce qu'il n'y a pas là une grande incongruité de la part du grand homme?

Peut-être le grand dédain de ces messieurs de la clique n'est-il qu'affecté et qu'un fond il ne sont pas fâchés du tout que le petit SPECTATEUR ne soit pas plus grand.

Cependant, ce qui a lieu de nous étonner, c'est que M. Rochon, qui n'a pas pour habitude de jeter sa poudre aux moineaux, ait jugé à propos de tirer personnellement sur l'un de nos propriétaires.

Il s'est écrié : "Je vois le rédacteur du SPECTATEUR qui note, note, note..."

Et il a même prononcé son nom. Pourtant, le rédacteur de notre journal n'est pas le même M. A. X. Tabol, M. F. Moffet, et les autres journales qui s'acquittaient consciencieusement des devoirs de leur état.

Alors pourquoi méritait-il, M. Billaudeau, d'être plus attaqué dans sa personne que n'importe quel autre de ses confrères? Est-ce parce qu'il a une mission plus délicate et plus difficile que les autres à remplir?

Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il lui était alors impossible de se défendre? comme le savait fort bien M. Rochon.

Nous avons été beaucoup plus sensible au reproche que M. Rochon nous a fait, de tenir la lutte sur le terrain municipal.

M. Rochon trouve sans doute que nous sommes injuste à son égard en ne discutant pas plus que nous l'avons fait jusqu'à présent le mérite de ses œuvres politiques.

M. Rochon n'aura plus à se plaindre de nous sous ce rapport. Sans négliger aucunement les affaires municipales, nous trouverons moyen de nous occuper assez de ses faits et gestes comme homme public pour qu'il soit content de nous.

Si M. Rochon n'est pas satisfait de nous après cela, c'est qu'il est impossible à satisfaire.

### Repondez, menteur

Nous mettons le "CANADA" et la clique à défi de prouver son avance, que nous avons insulté grossièrement les ouvriers de Hull.

Le SPECTATEUR est l'ami des ouvriers et il leur a toujours été sympathique lorsque le *Canada* et la clique leur faisaient la guerre.

Ouvriers de Hull, faites de la politique si vous le jugez à propos, mais voyez avant si sont vos véritables amis et vous ne les trouverez pas avec M. Rochon.

Dans l'élection actuelle, il s'agit de décider :

1. Si le peuple approuve les emprunts et notamment celui des dix millions autorisés à la dernière session;

2. Si la province de Québec, qui a trois millions de revenus, peut dépenser quatre à cinq millions par an;

3. Si le vol et le pillage sont autorisés et approuvés par le peuple.

C'est le peuple qui paie, c'est à lui de dire ce qu'il en pense.

### ASSOCIATION Libérale - Conservatrice

DU COMTE D'OTTAWA

OFFICIERS GENERAUX

N. TETREAU, écr., président honoraire;

M. Eustache CARRIERE, président actif;

MM. Joshua WRIGHT et Mose GAGNON, vice-présidents;

M. P.-D. BILAUDEAU, secrétaire archiviste;

MM. Horn. PITT et Thos-E. BOULT, secrétaires correspondants;

M. Modeste MARTEL, trésorier;

MM. le Dr W. F. SCOTT, C. De MARTIGNY et Alfred LANE, membres du comité exécutif.

OFFICIERS DES SECTIONS

CITÉ DE HULL

Quartier No. 1—Moise-Dosithée Clairoux, président;

Joshua Wright, vice-président;

Pierre Lainey, secrétaire.

Quartier No. 2—Dr S. P. Cooke, président;

Barnabé de Repentigny, vice-président;

Et secrétaire à élire.

Quartier No. 3—Frs Manscau, président;

T.-N. Barré, vice-président;

Saul Levasseur, secrétaire.

Salle de comité: chez Jos. Cloutier, rue Duc, au coin de la rue Philémon.

Quartier No. 4—Thos-E. Bouit, président;

Modeste Martel, vice-président;

Et secrétaire à élire.

Quartier No. 5—Thos Fortin, président;

Edouard Joubert, vice-président;

Et secrétaire à élire.

# LE SPECTATEUR

Publié le mardi et le vendredi de chaque semaine dans l'intérêt des classes laborieuses

ABONNEMENT  
Servi à domicile dans la ville  
1 an \$1.50.—mois \$1.—4 mois 50 cts  
A la campagne par la poste, 1 an \$1.75

Des Hull et Ottawa on prend des abonnements payables au collecteur ou au bureau 25 centimes par deux mois.

ANNONCES  
Chaque insertion, la ligne n'apparaît 10 cts  
Chaque insertion suivante... 5 cts la ligne  
Une fois la semaine... 8 cts  
Les annonces à long terme se traitent de gré à gré.

BUREAU ET ATELIERS  
525 et 154, rue Principale, Hull, Q.  
PAGÉ & BILAUDEAU,  
Propriétaires.

## Un incident vidé.

M. Paul T. C. Dumais a peut-être compris la justesse et l'a-propos de nos remarques de l'autre jour. Toujours est-il qu'il n'est plus question de lui.

Nous ferons de même et nous le laisserons en paix jusqu'à ce que ses amis le mettent de nouveau dans le pétrin.

Pour en finir il ne sera pas mauvais de rapporter un incident de cette petite dispute.

M. Dumais nous a envoyé une lettre que nous avons publié comme nous sommes prêt à publier la défense de tout ceux que nous sommes obligés d'attaquer sur le terrain municipal.

Nous agissons ainsi pour plusieurs raisons dont voici les deux principales :

D'abord nous ne voulons pas abuser du fait que nous sommes le seul journal français publié dans la localité.

Ensuite nous tenons à prouver que ce n'est pas pour le simple plaisir de critiquer et de censurer que nous nous attaquons aux conseillers, mais pour que la lumière se fasse et pour qu'on sache une bonne fois ce qu'il faut penser des rumeurs courantes.

La persistance de ces rumeurs, leur gravité, les accusations sérieuses qui en découlent, méritent d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au bon fonctionnement de la machine municipale.

Il en résulte un malaise, des doutes, un sentiment de crainte qu'il faut à tout prix dissiper.

On sera donc surpris d'apprendre que M. Champagne, not' maire, ait reproché à M. Dumais de nous avoir envoyé sa lettre. Il aurait préféré qu'elle ne fut publiée que dans le *Canada* afin que le moins de monde possible en eût connaissance dans Hull.

Si not' maire M. Champagne est intéressé à ce que tout se fasse dans l'ombre, les contribuables ne le sont pas et il faudra bien leur donner encore de nouvelles.

## DEMENTI A M. MERCIER

L'ex-premier ministre, M. Mercier, dans une entrevue avec un reporter du *Star*, ayant mêlé le nom du secrétaire provincial avec les souscriptions politiques de M. Whelan, ce dernier a adressé la lettre suivante à l'honorable M. Pelletier :

Montréal, 5 février 1892.

L'honorable L. P. Pelletier,

Qu'bec

Cher monsieur,  
Dans le numéro du *Star* d'hier, M. Mercier essaie de vous frapper indirectement, à propos du bit et de \$1,500.00 que j'ai donné à Belleau & Cie. M. Mercier comme d'habitude est incapable de dire la vérité. Je n'ai jamais offert de souscrire cette somme pour M. Garneau, mais c'est lui qui, sur la rue Saint-Louis et à l'hôtel Saint-Louis, m'a demandé cette somme pour l'élection du 14 octobre 1886.

Le 11 novembre, il a enoyé M. Belleau pour la collecter. Vous ne m'avez jamais parlé de cela vous-même dans aucun temps et vous n'y avez jamais fait allusion de tant moi et je ne vous ai jamais vu à ce propos.

Votre tout dévoué,

(Signé) JOHN P. WHELAN.

Cette lettre que le secrétaire provincial n'avait pas sollicitée est un démenti porté à M. Mercier.

## Une apostrophe de M. Casgrain à M. Chs Langelier

A une assemblée tenue, dimanche dernier, à St-Jean, Ile d'Orléans, l'hon. T. Chase Casgrain s'est tourné vers son adversaire, M. Chs Langelier, et s'est écrié :

"Je vous accuse, vous, M. Langelier spécialement, d'avoir dilapidé les deniers publics. Je vous accuse d'avoir bénéficié largement du vol des \$100,000 et de vous être fait construire des châteaux avec l'argent du public.

Je vous accuse de vous être rendu coupable de crimes passibles de sept années de pénitencier.

Aussi, je vous le promets, dès que les élections auront eu lieu, je vous citerai devant les assises criminelles où vous, électeurs de Montmorency, vous pourrez aller assister à son procès.

Je vous ferais bien arrêter dès maintenant, mais vous poseriez en martyr et vous vous plaindriez que l'on veut vous étouffer et vous empêcher de vous expliquer devant vos électeurs. Expliquez-vous le mieux que vous le pourrez en attendant que votre procès s'instruise devant les assises criminelles."

Dans son discours, le candidat libéral avait dit : " Si vous croyez que j'ai commis des fautes, ne votez pas pour l'homme, votez pour le drapeau que je porte à la main." M. Casgrain lui répliqua : " M. Langelier dit qu'on lui a confié un drapeau, je ne le crois pas, car on savait que si le drapeau était en soie et garni de la moindre frange d'or, M. Langelier l'arracherait de sa hampe et le mettrait dans sa poche !"

## QUATRE REÇUS

Sir Adolphe Caron a déclaré qu'il avait déposé entre les mains de l'honorable Thos McGreevy, aux élections de 1887, des sommes plus considérables que les montants qu'il a tirés sur lui, en sa qualité de trésorier du parti. Les reçus suivants, signés par M. McGreevy lui-même, en font foi :

(Traduction)

Québec, 4 février 1887.  
Reçu de sir A. P. C. cinq mille piastres pour dépenses légales et déboursés.

THOS MCGREEVY.

Québec, 9 février 1887.  
Reçu de sir A. P. Caron dix mille piastres pour dépenses légales pour le district.

THOS MCGREEVY.

Québec, 18 février 1887.  
Reçu cinq mille piastres de sir A. P. Caron pour déboursés et dépenses légales.

THOS MCGREEVY.

Reçu cinq mille piastres de sir A. P. Caron pour déboursés et dépenses.

THOS MCGREEVY.

De tout cela, il ressort que sir A. P. Caron n'a pas tiré sur un fonds prélevé par M. McGreevy, mais bien à même le fonds qu'il a obtenu des amis du parti pour défrayer les dépenses de la campagne de 1887.

## Le comité Central

Les officiers qui le compose

Le comité central de M. le notaire Tétreau est à l'ancienne station de police, sur la rue de l'Église, près du magasin de tabac de M. Jos-N. Fortin. Ceux qui désirent se mettre en relation avec le comité central pourront le faire en s'adressant à l'un des officiers dont les noms suivent. On pourra aussi communiquer par téléphone si on le désire, un appareil ayant été placé dans la salle du comité.

Il y aura toujours quelqu'un au comité pour répondre à ceux qui s'y présenteront.

Les amis du dehors pourront se mettre en relation avec ce comité pour tout ce qui concerne l'organisation de la lutte.

Les officiers sont :  
M. P. Thos. Desjardins, notaire, président ;  
MM. Dr W. F. Scott et Thos Fortin, vice-présidents ;  
MM. W. J. Cuzner, Rodolphe Laferrière et Aimé Gagnon, secrétaires.  
M. M. D. Clairoux, D. S. P. Cooke, Frs Manseau, T. E. Boulé et Thos. Fortin, présidents des sections, composent le comité exécutif.

## TRIBUNE LIBRE

Bêtes et Betises

M. le Directeur,

A l'assemblée de mercredi soir, le discours de M. Rochon peut se résumer à ceci : condamnation du *boodlage* à Ottawa ; approbation du *boodlage* à Québec.

Régret qu'on n'ait pas laissé le ministère Mercier à sa place afin de pouvoir faire à lui, M. Rochon, largesse d'une autre dizaine de mille piastres, et lui fournir l'occasion de prélever sur de malheureux contracteurs, tels que Whelan, quelques mille piastres de plus.

Puis, quelques insultes personnelles à l'adresse de M. Billaudeau, qui lui a défilé en dévoilant aux yeux du peuple les crimes et l'hypocrisie du régime Mercier.

Ensuite il fit part à l'auditoire qui n'y comprenait goutte, d'histoire d'un ours qu'on lui aurait offert. C'est apparemment une histoire de bête et il la traita en bête.

Plus tard est apparu le célèbre orateur du parti *boodler*, M. l'avocat Lemieux. Lui aussi a donné dans l'histoire naturelle, discutant avec l'habileté qu'on lui connaît la question de l'aptitude d'un éléphant à toucher du piano.

Tout ceci prouve clairement comme quoi M. Mercier n'a jamais empoché les soixante mille piastres obtenues sous le nom de Langlais à même le crédit de la province.

Nous espérons qu'à la prochaine assemblée lui et M. Rochon aborderont la question de la bête puante et nous diront pourquoi le ministère Mercier, et surtout le chef lui-même, ne peuvent pas se purger de cette odeur de corruption qui s'exhale de leurs personnes.

"CASTOR"

## Les Moyens de l'enfant du Peuple

Savez-vous de quels moyens se sert l'enfant du peuple, le patriote Mercier, pour intimider les honnêtes gens qui reprochent les vols et les brigandages commis par son cabinet, au détriment du trésor provincial ? Vous en connaissez sans doute quelques-uns, mais vous n'êtes pas au courant de la dernière infamie de cet impudent.

Il a chargé le petit avocat Philippe Auguste Choquette, de Montmagny, dont l'élection vient d'être annulée, de poursuivre un brave citoyen de Montmagny, parce que ce dernier aurait dit que les journaux rapportaient que l'ex-premier ministre Mercier méritait le pénitencier.

Ce n'est ni plus ni moins que de la persécution faite par un lâche doublé d'un avorton.

Nous n'avons pas le temps, M. Choquette, de vous servir votre plat immédiatement. Des intérêts plus sacrés que les intérêts personnels demandent tout notre temps et toute notre énergie. Cependant, vous ne perdez rien pour attendre. Nous démasquerons en temps et lieu votre cynique face d'insulteur.

Vous voulez faire des personnalités, eh bien ! nous irons vous trouver sur ce terrain et nous vous promettons un bon dossier. Vous voulez persécuter les honnêtes gens, eh bien ! nous vous promettons des émotions.

Pourquoi ne poursuivez-vous pas les journaux qui disent que le palatin Mercier mérite le pénitencier ? Pourquoi ne vous attaquez-vous pas à l'hon. Casgrain ? Ah ! c'est que vous êtes trop lâche, vous craignez d'avoir affaire à forte partie.

Électeurs de la province, prenez note de ces persécutions infâmes, et jugez l'auteur avec toute la sévérité possible.

JUSTITIA.

## REVUE GENERALE

L'opinion publique est tellement montée dans le comté de Perneuf, que le candidat libéral, M. Tessier, a dû répudier la clique, à une assemblée publique.

Si vous croyez que j'ai commis des fautes, que je sois coupable, votez du moins pour le drapeau que je porte, disait pitoyablement M. Charles Langelier, aux électeurs de Montmorency, à une assemblée publique.

N'en faites rien, répliqua M. T. C. Casgrain : car il n'est pas probable que les électeurs lui aient confié de drapeau sachant bien que M. Langelier se fut empressé de le mettre dans ses poches, si l'article eût valu quelque chose. . . .  
Tête de M. Charles!!!

# LES HABILLEMENTS DE M<sup>C</sup>NEIL

SONT LES MEILLEURS. ESSAYEZ-LES.  
203, RUE SPARKS, OTTAWA.

Un manquement au sujet des prochaines élections sera la dimanche dans toutes les églises de la province, signé par tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec.

"Il n'y a pas dans le parti libéral dix hommes éclairés qui n'admettent, précieusement, que le cabinet Mercier administre nos affaires d'une façon affreuse, qu'il est dépourvu de principes, imprudent, sans scrupules, sans prévoyance."—J. Israël Tarte.

Le devoir de tout honnête homme est de sauver l'honneur, le crédit de la province, en combattant ou plutôt en écrasant la clique, qui avait fini par croire que la province entière lui appartenait.

A bas les voleurs !  
La dette provinciale a été accrue de plusieurs millions, pour permettre à la clique de se payer toutes les fantaisies, toutes les débâches. Et notre respectable population subirait plus longtemps un joug aussi dégraisant ?  
Allons donc.

Le nombre des licences provinciales en 1890 était de 3,972, et de 3,331 en 1891. Le montant d'argent, en 1890, a été de \$400,194.22, pendant qu'en 1891 il s'est élevé à \$541,073.72, soit une augmentation de \$149,878.50.

Ce montant de \$541,073.72 se décompose partiellement comme suit :  
Hotels ..... \$170,271.81  
Restaurants ..... 136,348.75  
Buvettes ..... 182,967.50

On dit que M. Blake a l'intention de revenir dans la vie publique comme libéral indépendant. Ce qui veut dire que l'ex-chef du parti libéral du Canada, n'approuve pas la direction de MM. Laurier et Cartwright.

L'hon. M. Blake a toujours été opposé au programme de la réciprocité illimitée, comme tendant à la taxe directe, à l'union commerciale et à l'annexion.

## A TRAVERS LA VILLE

Gracieuse invitation  
L'ex-premier ministre de la province, M. Mercier, a invité M. J. M. McDougall, après l'assemblée de mercredi soir, à se rendre au Russell pour prendre le *réveillon* avec lui, M. R. Lemieux et quelques autres amis.

M. Mercier, malgré les différences d'opinions et l'apreté de la lutte, aime toujours la compagnie des hommes de talent et il le prouve à chaque occasion.

Atelier artistique  
M. Wm Charron, photographe, a une nouvelle annonce que nos lecteurs pourront lire, surtout ceux qui ont l'intention de faire faire le portrait au crayon d'un parent, d'un ami ou d'eux-mêmes.

Ses prix sont à la portée de toutes les bourses.  
Son atelier mérite aussi d'être visité et tous ceux qui ont un moment de loisir, surtout les dames, y seront reçus avec urbanité. M. Charron sera content de leur faire examiner de magnifiques photos et d'excellents portraits.

La clique à l'œuvre  
La fameuse clique Rochon, Champagne & Cie s'est assurée les services du grand journal de la capitale pour nous bombarder d'injures de la belle façon.

D'arguments sérieux, point du tout ! il n'en est pas. Comme les injures sont les raisons des gens qui n'ont rien de sérieux à dire, attendons-nous à en voir de belles. Mais aussi tenons-nous bien le nez pour ne pas être asphyxié.

Puisqu'un seul article a déjà jeté tant de désarroi dans les rangs de la clique à Rochon, dont M. Champagne est le prophète et M. Dumais l'un des instruments les plus dociles, nous lui servirons vendredi un autre écrit de notre ami P. Dunstan.

Il sera bourré de faits et nourri de preuves qui causeront un émoi plus qu'ordinaire dans les rangs des cliques.

Note—Ce qui précède était composé pour notre dernière édition mais n'a pu y trouver place. L'écrit annoncé est renvoyé au prochain numéro pour la même raison.

Nos amis de Montréal

Mercier après midi la nouvelle s'est répandue en ville que l'hon. M. Mercier adresserait la parole à l'assemblée du soir et qu'il serait accompagné par l'un des plus éloquents tribuns de la phéride des jeunes libéraux.

Ne voulant pas être pris trop au dépourvu, M. Tétreau a fait télégraphier à Montréal de lui envoyer un couple de bons orateurs afin d'être en état de tenir tête aux plus forts jouteurs que possèdent nos adversaires.

C'est à cet incident que nous avons dû la présence à Hull de M. Mallette, l'éloquent tribun que nos lecteurs connaissent ; car il est déjà venu adresser la parole en cette ville. M. D. Tête, du *Monde*, l'accompagnait.

M. Rochon ayant limité le nombre des orateurs à trois de chaque côté, nos amis n'ont pas eu à parler. Arrivés par le train de 9 hrs ils sont repartis pour Montréal par le premier train du matin, jeudi.

Nous avons été content de les voir tout de même et nous saluons leur courte visite avec plaisir. Espérons qu'il nous sera permis de les revoir bientôt par ici et que cette fois leur voyage sera plus heureux pour eux et plus fructueux pour nous.

## Un Champion Du Cricket

Le célèbre Team australien de cricket, dont M. David Scott est un des champions les plus renommés, est désormais à l'abri des douleurs causées par les contusions reçues en jouant. M. Scott écrit :

"Les effets de l'huile Saint-Jacob sont magiques ; j'en ai fait usage pour une terrible blessure reçue à la jambe. Le soulagement a été phénoménal." Les membres de tous les clubs athlétiques seraient tous surpris et enchantés de ses effets bienfaisants.

## En temps d'élection

Les politiciens s'accusent mutuellement de ruiner le pays mais on ne peut reprocher à Wm Charron, photographe, de chercher à ruiner ses concurrents avec ses prix.

1 douz. de photos cabinet  
1 grand portrait au crayon  
Le tout pour \$5.

C'est la moitié du prix ordinaire

Je remercie mes clients pour le patronage qu'ils m'ont accordé depuis que je suis établi dans Hull et j'invite tout le monde à venir visiter mon atelier.

ART STUDIO  
Wm CHARRON, photographe  
144, rue Principale, Hull.

## N. TETREAU

NOTAIRE A HULL  
Candidat Libéral-Conservateur

POUR LE COMTÉ D'OTTAWA

EN GARDE

Il n'y a pas dans le comté d'Ottawa plus que dans la province de Québec de journal qui se publie sous le nom de

"LA VALLEE D'OTTAWA"

Que le public se tienne donc en garde et n'envoie pas d'argent à cette adresse, à Hull, car il n'en aurait jamais de nouvelles.

Pour 10 cts

Pendant la période électorale, c'est-à-dire jusqu'au 15 mars prochain, nous adresserons LE SPECTATEUR à tous ceux qui nous enverront 10 centimes, en timbres ou autrement.

Cette offre ne s'adresse que aux personnes en dehors de Hull qui ne reçoivent pas encore LE SPECTATEUR et dont les noms ne sont pas sur nos listes d'abonnés.

Le remède de Pilo pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le plus sûr.

## ON DEMANDE

Un bon agent local à salaire ou à commission, pouvant consacrer tout son temps ou partie de son temps, Pepinière à Ridgville, Ont. et Rochester, N. Y. Les visiteurs sont toujours bienvenus. Demandez des informations. C'est le temps.

BROWN BROS CO., TORONTO, ONT.  
(Cette maison possède un Capital de près de \$100 000)

Province de Québec,  
DISTRICT D'OTTAWA.

Dans la Cour de Circuit, dans et pour le comté d'Ottawa, siégeant en la Cité de Hull.

M. NANCY LOUISA WRIGHT de la cité de Hull dans les comtés et District d'Ottawa, veuve de feu Honorable Juge John Scott dans sa vie de Gederick dans la Province d'Ontario.

Demanderesse.

JOSEPH CLAIRMONT, journalier, ci-devant de la dite cité de Hull, et actuellement absent et de pays inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Hull, 28 janvier 1892.

EDDIE BERTHAUME,

Dep. Greffier de la dite cour.

Rochon, Champagne & Wright, avocats de la Dem. adresse.

## AVIS

EST par le présent donné qu'à la prochaine Session du Parlement du Canada la Compagnie du Chemin de Fer de la Jonction Pontiac et Pacifique demandera à faire amender l'acte 53 Victoria Chap. 68 du Canada, afin d'avoir une extension de temps pour construire un pont sur la rivière Ottawa à Otter aussi, une extension de temps pour compléter leur chemin de fer jusqu'à Pembroke ; aussi une extension qu'à pour le paiement des subides empaleur chemin de fer dans l'acte votés dans la 52 Victoria Chapitre 3.

H. L. MALTBY  
Sec.-Trésor  
Montréal, 13 janvier, 1892.

## AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite par la "compagnie de chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa" (The Ottawa City Passenger Railway Company), au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un amendement à l'acte d'incorporation de la dite compagnie afin de lui permettre d'étendre sa ligne de chemin de fer à travers la rivière Outaouais au au moyen du pont suspendu (Union Suspension Bridge) jusqu'à et à travers les rues de la cité de Hull, dans la province de Québec ; de se servir de jouir pneumatique à l'électricité ou autre mode de traction sur la ligne de chemin de fer pour les chars qui y seront mis en opération ; d'augmenter le capital de la compagnie et lui donner un pouvoir plus grand d'emprunter ; de faire concession de lignes et un échange de trains et de chars avec d'autres compagnies et de lui changer le nom de la dite compagnie en celui de la "Compagnie des Citoyens de voie ferrée à passagers." The Citizens Passenger Railway Company.

Par ordre du Bureau,  
J. D. FRASER,  
Secrétaire Cie C. P. O.  
CHRISTIE & GREEN,  
notaires des applicants,  
Daté ce 23 décembre 1891

## PERDUS

Un pendant d'oreille en or, depuis ma résidence, rue Albert, et la rue Brabant jusqu'à la boucherie Simard. La personne qui l'a trouvé m'obligera infiniment en me le faisant savoir.

DAME D. N. DORION.

Ces jours derniers depuis le No 35, rue Brewery au magasin de M. F. Barrette, rue Wellington, un billet de banque de \$10. La personne qui l'aura trouvé voudra bien le ramener à M. Barrette ou au No 35 rue Brewery.

## N. TETREAU

NOTAIRE A HULL

Candidat Libéral-Conservateur

POUR LE COMTÉ D'OTTAWA

# ADRESSE

## Aux Electeurs Independants

DU COMTE D'OTTAWA.

MESSIEURS,

Avant été choisis à l'unanimité par les délégués du comté d'Ottawa réunis en convention pour présenter un candidat en opposition à M. Mercier et supporter le gouvernement De Boucherville, j'ai, après beaucoup d'hésitation, accepté la position que j'avais d'abord refusée et je brigue aujourd'hui vos suffrages. Si, comme je l'ai dit plus haut, j'ai d'abord refusé la candidature, vous ne devez pas pour cela croire que je n'appréciais pas toute la grandeur de l'honneur que me faisaient mes concitoyens. Au contraire, j'en étais et j'en suis profondément reconnaissant; mais j'avais de graves raisons personnelles qui me faisaient désirer que le choix tombât sur un autre porte-étendard. Et si dans cette occasion la lutte n'eût été qu'une contestation entre les partis politiques j'aurais probablement persisté dans mon refus. Mais la prospérité de la province de Québec, et en particulier du comté, doit être si gravement affectée par le résultat de cette élection, que j'ai senti qu'il était de mon devoir envers mes concitoyens et mon pays de céder aux instances de la délégation si nombreuse et si influente, qui réclamait mes services au nom du grand comté d'Ottawa.

Les révélations foudroyantes qui ont occasionné la démission de M. Mercier et de ses collègues, la nomination d'un nouveau ministre et le présent appel au peuple, sont si bien connus par toute la province qu'il est inutile de les rappeler ici. Ces révélations ont été accueillies avec surprise et indignation, non seulement par les conservateurs, mais aussi par les nationaux et les libéraux qui avaient accordé à M. Mercier et à ses associés la confiance la plus complète, les prenant de bonne foi pour des hommes honnêtes et intègres, mais qui, aujourd'hui, sont choqués et révoltés par la liste toujours plus longue de BOODLAGE et de prodigalités effrayantes, qu'établissent contre M. Mercier et ses amis les registres de chaque département du gouvernement. C'est en conséquence de ce désappointement et du dégoût qui en résulte que des milliers de ceux qui jusqu'à présent avaient soutenu M. Mercier viennent offrir leur appui au nouveau gouvernement, à l'administration De Boucherville.

C'est à ce sentiment que je dois les promesses de support que j'ai déjà reçues de beaucoup de libéraux et de nationaux qui abandonnent M. Mercier.

J'ai à ajouter que, dans les circonstances actuelles, les électeurs seront partagés en d'autres lignes que celles des anciennes divisions de parti, c'est-à-dire par les lignes moins étroites qui séparent ceux qui désirent un gouvernement honnête et économe de ceux qui veulent voir continuer le système de gaspillage et de BOODLAGE qui a caractérisé l'administration Mercier; entre ceux qui désirent une administration honnête et sage des finances de la province, que l'équilibre soit rétabli entre le revenu et la dépense et ceux qui veulent qu'on persiste dans les prodigalités ruineuses qui ont produit cette année un déficit de deux millions de piastres, ajoutant dans les quatre ans écoulés treize millions de piastres à la dette de notre province.

A cause de cette augmentation générale des dépenses qui ont servi à enrichir M. Mercier et ses amis, il leur a fallu diminuer de six mille piastres par année l'octroi à notre comté pour les chemins de colonisation, et on n'a pas même alloué un sou à nos fabricques de fromage quoiqu'il ait été accordé une subvention à celles qui se trouvent dans d'autres comtés.

Par ces raisons, j'en appelle aux électeurs intelligents du comté, à quel parti qu'ils puissent appartenir, leur demandant de se joindre à ceux qui veulent amener un changement salutaire dans l'administration des finances sans, quoi nous ne saurions éviter la banqueroute et le fardeau d'une forte taxe directe; car c'est vers cet abîme que nous marchons à pas rapide sous M. Mercier. En me donnant leurs votes les électeurs aideront à sauver le pays du désastre qui le menace.

Quant à moi-même, je ne dirai que peu de mots, car en présence des questions sérieuses qui se présentent actuellement, les qualifications personnelles sont de peu d'importance. Quand bien même il se présenterait un adversaire qui pourrait m'être supérieur sous plusieurs rapports, cela ne devra pas lui attirer plus de votes s'il se déclare contre le gouvernement De Boucherville.

Cependant, je puis dire sans hésitation que dans les jours d'humiliation comme dans les jours de triomphe, j'ai toujours été et je suis encore un conservateur ferme mais modéré, et je puis ajouter que, si je suis élu pour vous représenter, je n'oublierai jamais que mon devoir m'oblige d'abord envers mon pays et ensuite à mon parti.

Ma demeure et tout ce que je possède au monde se trouvent dans la cité de Hull et dans le comté d'Ottawa. Les électeurs de ce comté n'ont donc pas besoin d'assurance de ma part que je travaillerai de toutes mes forces pour promouvoir leurs intérêts qui sont aussi les miens.

Mais je puis leur dire, d'après les déclarations faites par des membres du cabinet de M. De Boucherville, que ce gouvernement a l'intention d'augmenter le tarif des droits sur le bois, de manière qu'il ne soit pas plus élevé que ceux prélevés dans la province d'Ontario, et de chan-

ger aussi les lois minières de manière à donner un encouragement légitime aux "prospecteurs" et à délivrer l'industrie minière de la taxe qu'on leur a imposé si mal à propos.

Les habitants de ce district doivent se rappeler que les impôts sur le bois et sur les minéraux, quoique nominalelement imposés sur ceux qui font le commerce, affecte indirectement les agriculteurs et les ouvriers; car plus les fabricants de bois et les exploitants de mines sont obligés de contribuer au gouvernement, moins ils leur reste pour payer les provisions et le travail.

Je crois que je ne dois pas passer sous silence une rumeur qui a couru il y a quelque temps et qui sera probablement de nouveau propagée par mes adversaires; savoir, que j'aurais signé la réquisition demandant le secours de la milice contre les ouvriers lors de la grève, l'automne dernier.

Rien de plus faux que cette rumeur. Je n'ai jamais signé ce document et je n'ai jamais pris part à l'appel de la milice.

Loin de lui être opposé, j'ai toujours été et je serai toujours l'ami de l'ouvrier, et si je suis élu je demanderai le rappel de cette loi tracassante, passée par le gouvernement Mercier avec l'aide de notre ci-devant représentant, qui rend saisissable les gages qui ne sont pas encore gagnés et qui oblige les bourgeois à se rendre chaque mois à la cour faire une nouvelle déclaration tant que le défendeur restera à son emploi et que la dette et les frais ne seront pas entièrement soldés.

En terminant, je vous déclare sincèrement que si vous m'élevez, je ferai honnêtement et consciencieusement mon devoir envers mon pays et notre comté.

(SIGNÉ)

Nérée TETREAU.

### Les prochaines elections dans la province de Québec

#### Listes des Candidats

Comtés.	Ministériels.	Opp.
Argenteuil	Simpson	De la Ronde
Arthabaska	Nadeau	Girouard
Bagot	McDonald	
Beauce	DeLery	Fortier
Beauharnois		Bisson
Bellechasse	Audet	Turgeon
Berthier	Allard	Chênevert
Bonaventure	Arsenault	H. Mercier
Brome	England	
Chambly	L.O. Taillon	Rocheleau
Champlain	Dr Grenier	
		Trudel (Ind)
Charlevoix	D'Auteuil	Morin
Chateauguay	Creig	Robidoux
Chicoutimi et Saguenay	Petit	Côté (Ind)
Compton	McIntosh	
Dorchester	L.P. Pelletier	ATaschereau
Drummond	Cooke	Watts
D. Montagnes	Beauchamp	
Gaspé	Flynn	A F Carrier
Hochelaga	Villeneuve	
Huntington		Cameron
Iberville		Gosselin
Jacq.-Cartier	Hon. Taillon	Boyer
Joliette	Tellier	Bazinet
Kamouraska	Desjardins	
La C. St. Jean	Girard	Marcotte
Laprairie	Doyon	G Duhamel
L'Assomption	Morion	
Laval	Leblanc	
Lévis		Guay
		Martineau (lib ind)
L'Islet		J Déchènes
		P. B. Casgrain (Ind)
		Laliberté
Lotbinière		
Maskinongé	Lessard	
Matane	Flynn	L F Pinault
Mégantic	King	John White
Missisquoi	Spencer	
Montcalm	Martin	
Montmagny	R P Vallée	Bernatchez
Montmorency	Casgrain	C Langelier
Montréal, No 1		Béland
Montréal, No 2	Dupuis	Brunet
Montréal, No 3		Rainville
Montréal, No 4	Morris	
Montréal, No 5	Hall	
Montréal, No 6	P Kennedy	J McShane
Napierville		
		Ste Marie (ind)
Nicolet	Beaubien	
Ottawa comté	Tétreau	Rochon
Pontiac	Poupore	
Portneuf	Stafford	J Tessier
Québec centre	Chateauvert	Dr Rinfret
Québec comté		
		Fitzpatrick (Ind)
Québec Est	Drouin	J Shehyn
Québec Ouest	Murphy	J C Kane
Richelieu	Beaubien	Cardin
Richmond	Bédard	Dennison
Rimouski		A Tessier
Rouville	Gigault	Girard
Shefford	Savaria	DeGrosbois
Sherbrooke	Panneton	
	Robertson	
Soulanges		
Stanstead		Lovell
St Hyacinthe		Desmarais
St Jean	Molleur	Marchand
St Maurice	Duplessis	
St Sauveur	Fiset	Parent
Témiscouata	Rioux	Pouliot
Terrebonne	Nantel	
Trois-Rivières	Normand	Cook
Vaudreuil	Cholette	Lalonde
Verschères		Lussier (ind)
Wolfe	Chicoyne	Adam
Yamaska	Blondin	Gladi

### Grandes Assemblées

M. N. Tétreau, candidat libéral-conservateur, a décidé de tenir des assemblées dans les localités suivantes, au jour et à l'heure mentionnés :

- Montbello**  
Samedi, 13 février, à 7.30 du soir ;  
Samedi, 27 février, à 7.30 du soir.
- Papi teauville**  
Dimanche, 14 février, à l'issue de la messe.
- St-Andre-Avellin**  
Dimanche, 14 février, à 4 hrs de l'après-midi.  
Dimanche, 28 février, à l'issue de la messe.
- Ripon**  
Lundi, 15 février, à 2 hrs de l'après-midi.
- Suffolk**  
Mardi, 16 février, à 10 hrs de la matinée.
- Hartwell**  
Mardi, 16 février, à 7.30 hrs du soir.
- L'Ange-Gardien**  
Dimanche, 21 février, à l'issue de la messe.
- Hull**  
Samedi, le 5 mars prochain, à 7.30 hrs du soir.  
M. A. Rochon, candidat libéral-national, a été invité de s'y rendre avec ses amis pour faire la discussion.  
Que tous les électeurs des localités environnantes assistent en aussi grand nombre que possible à ces assemblées afin d'entendre les orateurs discuter les questions à l'ordre du jour.

### Comité Central

Le comité central des Libéraux - Conservateurs est dans l'ancienne salle de police, rue de l'Eglise "Church" pres du magasin de tabac de M. J. N. Fortin.

**Le docteur P. PHILIPPE**  
DE LA FACULTE DE PARIS  
**Medecine - Chirurgie**  
SPECIALITÉ : MALADIE DES FEMMES  
INFLAMMATIONS, TUMEURS, ETC.  
**86 RUE ERRI, MONTREAL**  
Heures de consultations : 8 à 10 hrs a. m., 2 à 4 p. m., 8 à 9 p. m. Télé. phone Bell 6659.

### LA COMPLAINTÉ des CLIQUARDS

#### 1ER COUPLET

De pen les blens rax proserite,  
Nourriscaient bien leurs partisans ;  
On les trouvaient trop hypocrites  
Parce qu'ils méritaient notre argent.  
Sous les rouses tout cela change :  
M usigneur Honoré Promier,  
Pour nous faire gager à l'change,  
Sacrifie tout aux Langelier.

#### REFRAIN

C'est toujours la même rengaine ;  
C'était pas la peine, (bis)  
Non pas la peine assurément  
De changer d'gouvernement.

#### 2E COUPLET

Pour équilibrer nos finances,  
Il convoqua en un tour de main,  
L'interprovincial conférence  
Qui n' doit pas coûter un centin ;  
Mais un an après, ô désas ro,  
Conférence et conférences  
Nous coûtaient -ion dix mille piastres,  
N'est-ce pas un joli denier ?...

#### 3E COUPLET

Pour payer la dette flottante,  
Qui cepouant nous érasait,  
Il emprunta quatre cinquante  
Trois millions de crédit Ly mais ;  
Mais, hélas ! notre dette augmente,  
Nous déclare le trésorier ;  
Mercier dit : Ce qui nous console,  
Non n'avons qu'un seul créancier !

#### 4E COUPLET

Afin d'épuiser la province  
Et pour enrichir ses amis,  
Il bâtit des palais de prince  
Qu'il paie en lettres de crédit ;  
C'est l'summum de la politique  
De messieurs les bons libéraux,  
Qui consiste à nourrir la clique  
Avec les biens nationaux !...

#### 5E COUPLET

Hélas ! la caisse est épuisée,  
Mais il me faut des provisions ;  
Convoquons vite une assemblée,  
Qui m'bis-e emprunt et dix millions !  
Si mon appétit est féroce,  
Cet emprunt me rassasiera ;  
Pourvu que je roule en carrosse,  
Baptist' dira ce qu'il voudra !

#### 6E COUPLET

Mais la province court à sa ruine :  
Pour sauver la situation,  
Il propose la loi des mines  
Qui doit rapporter des millions.  
" Messieurs, dit il, voici l'affaire :  
Que dès le premier mai prochain,  
Désormais tout propriétaire  
Achète deux fois son terrain !

#### REFRAIN

Voilà comment cela se mène ;  
C'était pas la peine, (bis)  
Non pas la peine assurément  
De changer d'gouvernement.

#### 7E COUPLET

Voulez partager sa bombance  
Avec son grand ami Laurier,  
Il va lui proposer l' chance  
Au Fédéral d'être le premier.  
Si l'pay- avait le colique  
D'être gouverné comme cela,  
Nous l'vendrions à l'Amérique  
Et l'diable emporterait l'Canada !...

#### 8E COUPLET

Il s'embarque enfin pour la France,  
L'objet de son ambition,  
Voulant éblouir la finance  
Afin d'avoir ses dix millions.  
La finance eut bien l'infamie,  
Avant d' lui ouvrir un crédit,  
D'exiger d'autres garanties  
Que Mercier, Shel yn et leurs amis.

#### 9E COUPLET

Deb ut, en avant à m' si que,  
Aclam ns d' ne ce conquérant  
Qui nous vient chargé de reliques  
Au lieu d' porter de l'argent.  
Monsieur Sh-hyn raporte ses notes,  
Mercier des odeurs d' Pautin,  
Bernatchez cultiv' des carottes  
Qu'on va nous tirer l'au prochain.

#### 10E COUPLET

Hélas ! voici bien autres choses :  
Au Sénat, les conservateurs  
Ont décidé de l'ôt aux roses,  
Du chemin d'la Baie des Chaleurs.  
Tout marchait comme sur des roulettes  
Quand es misérable l'acaud,  
Après avoir payé nos dettes  
S'enfuit, emportant le ma\_ ot.

#### 11E COUPLET

Enfin, pour terminer l'affaire,  
Le lieutenant-gouverneur Anzers,  
Trouvant la preuve un peu trop claire  
A fini par le renvoyer.  
"On m'rent le comme un misérable,  
A-t-il dit au marché Bonsecour ;  
J'vais vous montrer que j'en suis capable  
De le renvoyer à son tour."

#### REFRAIN

Pour recommencer ses f'adaines  
Ce n'rait pas la peine (bis)  
Non pas pas la peine assurément  
De changer d'gouvernement.

### MAJOR & de MARTIGNY

AVOCATS  
111, Rue Principale, Hull, P. Q.  
C. B. MAJOR. CAMILLE de MARTIGNY.

**N. TETREAU,**  
Notaire.  
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL.

**P. T. DESJARDINS,**  
Notaire  
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL.

**DR. J. BLONDIN,**  
No. 131 RUE PRINCIPALE, HULL.

**Dr Alex. OUIMET,**  
MEDECIN et CHIRURGIEN,  
111, rue Principale, Hull,  
Spécialité: Maladies des femmes et  
des enfants, etc.

**D. C. SIMON,**  
Reception du Bureau Provincial  
**Auditeur, Comptable.**  
Agent Général d'Assurances  
Sur la Vie, contre le Feu  
et les Accidents,  
Rue Alma. En face de l'Eglise  
HULL.

### BUREAU DE POSTE DE HULL

#### ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	ARRIVEE			
	A.M.	A.P.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 50		
C. P. R.....				1 00
Gatineau.....				4 15
Ottawa.....				5 30

  

	DEPART			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C. P. R.....	6 55			
Pour le haut de la Gatineau....	7 00			
Pour Ottawa....	10 00		12 30	7 00
Pour Aylmer....			4 15	4 50

Les lettres destinées à l'enregistrement  
doivent être mises à la Poste 15 minutes  
avant la clôture des mailles précédentes.  
Heures du bureau: de 8 a.m. à 8 p.m.  
Mandats sur la Poste et la Banque  
d'Epargne, de 9 a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,  
Bureau de Poste Hull } Maître de Poste  
Mai 1889 }

### Bureau de Poste d'Aylmer

#### ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

	ARRIVEE	
	A.M.	P.M.
Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches ex- ceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Kardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, les dimanches exceptés	10 30	

#### FERMETURE

	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés	10 03	00
Pour Heyworth, Kardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....		5 00

Les lettres destinées à l'enregistre-  
ment doivent être mises à la poste 15  
minutes avant la clôture des mailles  
précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.  
Mandats sur la poste et la Banque  
Epargne de 9 a. m. à 4 p. m.  
J. R. WOODS,  
Bureau de Poste } Maître de Poste  
Aylmer Mai 1889 }